

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21177**

Intitulé

MASTER : MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, à finalité RECHERCHE et PROFESSIONNELLE, Mention : CONTROLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL spécialité AUDIT DES ORGANISATIONS ET MAITRISE DES RISQUES

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université Paris Descartes - Paris 5, Université Paris 13	Ministère de l'enseignement supérieur, Président de l'Université Paris Descartes Paris XIII, Président de l'Université Paris Descartes Paris V

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Dans le cadre de la création ou de la reprise d'entreprises : déterminer la stratégie de l'entreprise, diriger sa mise en œuvre et la faire évoluer : choisir les produits fabriqués ou les services à fournir par l'entreprise, définir les marchés sur lesquels l'entreprise exerce son activité. Rassembler et gérer les moyens de l'entreprise (humains, financiers, techniques). Diriger et animer les hommes pour atteindre les objectifs fixés. Veiller au développement de l'image de l'entreprise.

La taille de l'entreprise détermine les activités et leurs conditions d'exercice :

- dans les petites structures, le savoir-faire technique et professionnel correspondant au métier de l'entreprise tient une place importante dans les relations internes et externes.
- dans une entreprise plus importante, la stratégie, sa mise en œuvre, et l'animation de collaborateurs spécialisés (domaines commercial, financier, juridique, social) sont primordiales. Les relations avec le personnel, les clients, l'environnement économique et médiatique sont personnalisées. Les horaires sont irréguliers et les déplacements, de durée variable, sont fréquents en France et à l'étranger.

Capacités attestées :

1. Compétences transversales

Travail d'équipe

Analyse de documents

Présentation orale et écrite de projets

2. Compétences disciplinaires et métiers

Définition des objectifs stratégiques et opérationnels

Elaboration d'un plan d'affaire et d'un plan marketing

Réalisation d'une étude de marché

Etude faisabilité opérationnelle d'un projet

Diagnostic financier

Elaboration de budgets, plan de financement et budget de trésorerie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Création et reprise d'entreprise

Conseil auprès d'un dirigeant de PME sous statut salarié ou consultant

DAF (Directeur administratif et financier) de PME

Conseiller clientèle dans des structures financières dont les banques

- Après l'obtention du DEC : expert-comptable (expertise) et commissaire aux comptes (audit légal)
- Auditeur
- Contrôleur de gestion
- Consultant

Concours de cadre A dans l'administration publique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Gestion comptable et financière ;
- Financement et évaluation de l'entreprise ;
- Gestion fiscale de l'entreprise ;
- Droit des sociétés ;

- Droit des contrats ;
- Droit de la propriété intellectuelle ;
- Informatique et commerce électronique ;
- Anglais des affaires ;
- Stratégie et développement de la PME ;
- Marketing ;
- Gestion des ressources humaines.

Modalité des contrôles de connaissances :

- Examens écrits et oraux liés aux matières enseignées
- Présentation écrite et orale d'un plan d'affaire (travail d'équipe)
- Présentation d'un rapport de stage (individuel)

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Equipe enseignante et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Non renseigné
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Equipe enseignante et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 Novembre 1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 DU 19/08/2013

Articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.parisdescartes.fr/ORIENTATION-INSERTION/Resultats-des-enquetes-IP>

<http://www.parisdescartes.fr/>

Autres sources d'information :

<http://www.iut.parisdescartes.fr/CANDIDATURES>

Lieu(x) de certification :

Université Paris Descartes - Paris 5 : Île-de-France - Paris (75) []

Université Paris Descartes - Paris 5

Faculté de droit 10 avenue Pierre Larousse 92445 MALAKOFF

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Descartes - Paris 5

Faculté de droit 10 avenue Pierre Larousse 92445 MALAKOFF

Historique de la certification :